Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droits de donation

Par Asse

Bonjour,

Ma s?ur et moi possédons un immeuble en indivision.
Ma s?ur pense à faire une donation a ses deux enfants de sa part d' indivision.

Combien cela va t' il lui coûter en tout ?

Si de mon côté je fais une donation a mes neveux combien cela va t' il me coûter ?

L' appartement est estimé à 200000 euros.

Merci pour vos réponses.

Par LaChaumerande

Bonjour

Tout ce que vous voulez savoir ou presque...
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14205]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14205[/url]

À noter que ne sont pas mentionnés les frais de mutation immobilière. Un notaire pourra vous renseigner.